

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Bx
3-91
P437
16
1900

REVUE DU Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

VOLUME SEIZIÈME



PUBLIÉE PAR LES FRÈRES MINEURS
DE MONTREAL.

AVEC L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAINÉ
ET DES SUPÉRIEURS DE L'ORDRE

1900





SON EXCELLENCE MGR DIOMÈDE FALCONIO

de l'Ordre des Frères Mineurs,

Archevêque de Larisse et Délégué Apostolique au Canada.

Photographie de Quéry Frères, Montréal.

XVI^{me} ANNÉE

1900



1^{er} JANVIER

N^o 1

Revue du Tiers-Ordre

et de la

Terre-Sainte

Au siècle mourant

LE Siècle, à qui il faut 100 ans pour faire ses œuvres, va prendre toute cette année 1900 pour se coucher dans la tombe, à côté de ses devanciers. Il va dormir là, d'un sommeil éternel qui ne sera troublé qu'un jour, alors qu'il devra se présenter devant le Juge suprême pour révéler tous les secrets qu'il cache dans son sein, et qu'il dérobe maintenant aux regards les plus perspicaces, les voilant sous les plis de son lourd manteau ! Mystères de sainteté, mystères d'iniquité ! En cent ans que d'hommes passent et que d'événements ! que de blâmes n'a-t-il pas reçus ce XIX^e siècle ! que d'encens ne lui a-t-on pas prodigué ! mais en réalité que faut-il en penser ? . . . Elle vient à propos la sublime parole du Séraphique Père citée par l'Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Il n'est réellement que ce qu'il est devant Dieu ! » Devant Dieu ! . . . le

xix^e siècle qui se penche vers la tombe, c'est une chaîne ininterrompue de prévarications et de crimes: crimes des nations, crimes des sociétés, crimes des individus. Que de fois la Très douce Vierge Marie elle-même ne nous a-t-elle pas invités à la pénitence! En différentes apparitions miraculeuses, elle a demandé aux hommes de s'arrêter enfin et de ne plus offenser un Dieu si bon; elle nous déclare avec tristesse qu'elle est fatiguée de retenir le bras irrité de son Divin Fils. Que de maux ne sont pas en effet tombés sur notre pauvre terre pour lui faire sentir le poids de la colère divine! Que la dernière année de ce xix^e siècle soit donc un cri de pénitence, une œuvre d'expiation, un acte de contrition pour toutes les iniquités qui se sont élevées de son sein contre le ciel.

Cependant je tourne la page et que vois-je? Devant Dieu! . . . le xix^e siècle marche vers sa tombe dans une auréole de gloire: il peut présenter à son Juge des merveilles d'héroïsme, de sainteté, de grandes œuvres! Il porte à son front deux grands actes de foi: Marie est Immaculée dans sa conception! Le Pape est infaillible! Je le crois! Cette foi du Christ, le xix^e siècle l'a propagée plus loin que jamais dans les pays infidèles: nos missionnaires, le divin flambeau à la main, ont pénétré plus avant dans les ténèbres de la mort où dorment tant de peuples.

Le règne du Sacré-Cœur s'est étendu et affermi, le saint emblème a brillé sur l'étendard du soldat chrétien, il a vu le feu des batailles; la croix couronne le dôme du sanctuaire demandé par le Sacré-Cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et le Souverain Pontife vient de consacrer le genre humain tout entier au Cœur adorable de notre Très Auguste Rédempteur.

Le xix^e siècle tant décrié qu'a-t-il vu encore? Il a vu la douce Mère de Jésus poser son pied virginal sur notre terre désolée, elle nous a souri, nous a appelés auprès d'elle. Comme au temps de notre Père saint Dominique, elle nous a présenté de nouveau son rosaire plein de sublimes mystères, elle nous a enseigné à le réciter.

François d'Assise notre Père a renouvelé lui aussi les œuvres sociales du XIII^e siècle : comme au moyen-âge, il a groupé autour de lui les bonnes volontés pour leur donner la paix, la charité, l'amour. Le Souverain Pontife, dont le règne si long et si glorieux décore de son éclat le siècle qui s'éteint, a donné une nouvelle vigueur au Tiers-Ordre franciscain : de son autorité apostolique il a rendu la primitive unité au Premier Ordre de saint François. Avant que ce siècle ne descende dans la tombe, rendons de continuelles actions de grâces au Dieu Tout-Puissant qui a fait en lui de si grandes merveilles pour notre salut !

Le XIX^e siècle, en somme, qu'a-t-il été pour la génération qui en a vu l'aurore, qu'est-il pour nous qui contemplons son soir ?

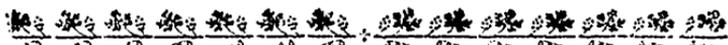
Ainsi que pour le monde, il a été une longue suite de péchés et d'ingratitude de notre part, une longue effusion de grâces et de bienfaits de la part du bon Dieu !

Pénitence, actions de grâces ! Tels sont, chers lecteurs, les deux sentiments qui doivent nous animer en cette dernière année du siècle. Telle est la recommandation de notre Père commun, le Souverain Pontife Léon XIII, qui veut faire de cette année une année *sainte*. Tel est aussi notre vœu pour vous tous, chers bienfaiteurs et lecteurs : que cette année soit pour vous vraiment sainte, sanctifiée par la pénitence, sanctifiée par l'action de grâces, sanctifiée par la vivifiante bénédiction de Dieu et par saint François notre Séraphique Père. Puisse ce siècle mourant, en se présentant devant Dieu son Juge, ne lui porter de notre part que sujets de consolation ! Notre Père Céleste nous préparera alors dans le XX^e siècle une ère plus heureuse encore, plus sainte et plus méritoire.

Puissiez-vous tous le voir ce XX^e siècle et en jouir longtemps afin d'y gagner beaucoup de mérites pour la Patrie bienheureuse qui ne connaît pas les vicissitudes des siècles qui passent !

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.





VIE ABRÉGÉE

DU

T. Voul Père Arsène-Marie de Serrières
Provincial des Frères-Mineurs

CHAPITRE SIXIÈME

Fondateur et Supérieur du Couvent du Puy

La ville du Puy vit les Frères-Mineurs s'établir dans son sein en 1223. Le Couvent prit dès le début un rapide essor : il suffit de dire que, du vivant même de saint François, l'illustre thaumaturge franciscain, saint Antoine de Padoue, y fut deux ans gardien et y enseigna la théologie. Au XVIII^e siècle, on montrait encore sa cellule.

Il fallait renouer les anciennes traditions et rétablir un couvent franciscain dans cette ville : le choix du fondateur fut vite fait et au mois de mars de l'année 1888, le Père Arsène alors âgé de 29 ans fut envoyé au Puy comme Supérieur. Le nouveau couvent attenant au grand Séminaire, juste en face de la Cathédrale si célèbre de Notre Dame du Puy, était une vieille et antique maison inhabitée depuis longtemps. Les rats y avaient élu domicile et les araignées y avaient si bien tendu leurs toiles que du plafond elles descendaient jusqu'à terre. Croisées et portes laissaient passer tous les vents : les décombres remplissaient les appartements. La première chose que fit le Père fut d'emprunter un balai, afin de se faire un passage au milieu des débris. Inutile de dire que dans les commencements de la fondation il eut beaucoup à souffrir du manque des choses les plus utiles ; mais il surabondait de joie au milieu des jouissances que lui procurait la Dame pauvreté. Peu à peu le couvent fut connu, les bienfaiteurs se présentèrent d'eux-mêmes et les aumônes devinrent en peu de temps si abondantes que bientôt la part des pauvres se trouva assez considérable, car le Père Arsène ne voulut jamais qu'on gardât plus qu'il n'était nécessaire pour les besoins journaliers.

Il eut, dès le début, quelques difficultés au sujet de la direction du Tiers-Ordre. Avec une grande habileté, il sut réclamer ses

droits et prendre la direction de la Fraternité. Il lui donna une organisation plus complète et une extension considérable. Dans toutes ces affaires délicates, il savait trouver la note juste, réclamer ses droits avec fermeté et prudence, ne mettant jamais les torts de son côté. Il se montrait déjà aussi habile administrateur que saint religieux.

La dévotion à l'égard de la Sainte Vierge que nous avons admirée dans ses jeunes années ne se refroidit pas au Puy. En arrivant à son nouveau couvent le Père Arsène établit Notre-Dame du Perpétuel Secours, comme Supérieure, Mère abbesse, il ne s'appelaît lui-même que le vice-président, et vraiment Marie montra souvent que la confiance de son enfant lui était bien chère et qu'elle l'avait pour agréable : jamais sous son gouvernement on ne manqua du nécessaire. Une fois en hiver, alors que la neige en gros flocons tombait sans relâche, l'heure du repas de midi allait sonner et le pain manquait encore. Tout à coup un prêtre vint au couvent en apporter une provision, en disant : « Ce matin, en célébrant la sainte messe, la pensée que vous manquiez de pain m'a poursuivi tout le temps et je me suis rendu ici pour vous en offrir, malgré la neige et le temps affreux qu'il fait. » — Le Père Arsène se plaignait souvent de l'abondance : « j'en ai honte, » répétait-il souvent, comme il le disait également à la vue des marques de vénération que lui donnaient les bons habitants du Puy.

Très mortifié, le Père qui était si dur pour lui même était très bon pour les autres : sa charité était vraiment maternelle, surtout pour les malades. Une nuit, il sortit pour aller quêter à l'hôpital une infusion de thé pour un religieux qui souffrait de l'estomac. Il se faisait tout à tous, se dépensant au besoin comme un Frère convers, avec une simplicité admirable. Citons ce trait charmant.

Un frère oblat, qui était entré dans l'Ordre un peu tard et qui avait laissé dans le siècle, une situation assez confortable, se trouvait au couvent de Paris et s'y était un peu attaché. Lorsqu'il fut désigné pour aller au Puy, la séparation fut pénible. Quelques jours après, il écrivait à peu près en ces termes au Rvd P. Gardien de Paris.

« J'avais fait le voyage bien tristement et j'arrivai en gare du Puy très embarrassé d'une lourde valise et d'un gros paquet que

je ne pouvais porter. Un grand Frère m'attendait : il me reçut avec beaucoup d'affection et s'empara de mes bagages qu'il porta bravement à la main et sur l'épaule. Nous causâmes tout le long du chemin. J'étais heureux et un peu consolé à la pensée que j'aurais la société d'un si bon religieux. La côte est rude pour arriver au couvent et je souffrais de voir mon compagnon la gravir ainsi chargé et non sans fatigue. Je voulus le soulager, il n'y consentit pas. Arrivé au couvent, je dis au bon Frère : « Où est le Père Supérieur ? — Le Supérieur, me répondit-il, c'est moi . . . Vous jugez de mon embarras : le Père Président avait porté mes lourds bagages, mais aussi simplement que le dernier des Frères. » — Il ajoutait qu'il était heureux au possible et que le couvent était un vrai paradis.

Le Père Arsène avait établi la régularité et la discipline à la petite maison du Puy qui comptait quatre religieux, comme dans une grande communauté. On sonnait les offices aux heures marquées ; parfois il était seul au chœur. Le Samedi, il prenait le surplis, l'étole et la chape et chantait le *Tota pulchra es* avec une force de voix étonnante ; un Frère alternait ; il aspergeait les stalles vides. Un jour qu'on lui faisait remarquer que les religieux étaient absents, il répondit : « Les saints anges des religieux y sont et les représentent. » Il faisait régulièrement la conférence aux Frères, même s'il n'y en avait qu'un seul.

Il était toujours occupé au Couvent, faisant des sermons, lisant beaucoup les auteurs ascétiques, prolongeant ses veilles jusque bien avant dans la nuit. Sa mortification était en rapport avec sa pauvreté.

Il jeûnait toute l'année, c'est-à-dire qu'il prenait seulement un peu de café le matin et faisait la collation le soir avec un seul plat de légumes. Il se confessait et prenait la discipline tous les jours. Il portait sur son dos une croix hérissée de pointes de fer, se servait du cilice et de la ceinture de fer. Il ne se chauffait pas en hiver et même laissait ouverte la fenêtre de sa cellule durant cette saison : chacun sait pourtant combien le froid est rigoureux dans ce pays de montagnes.

FR. GASTON

(A suivre)

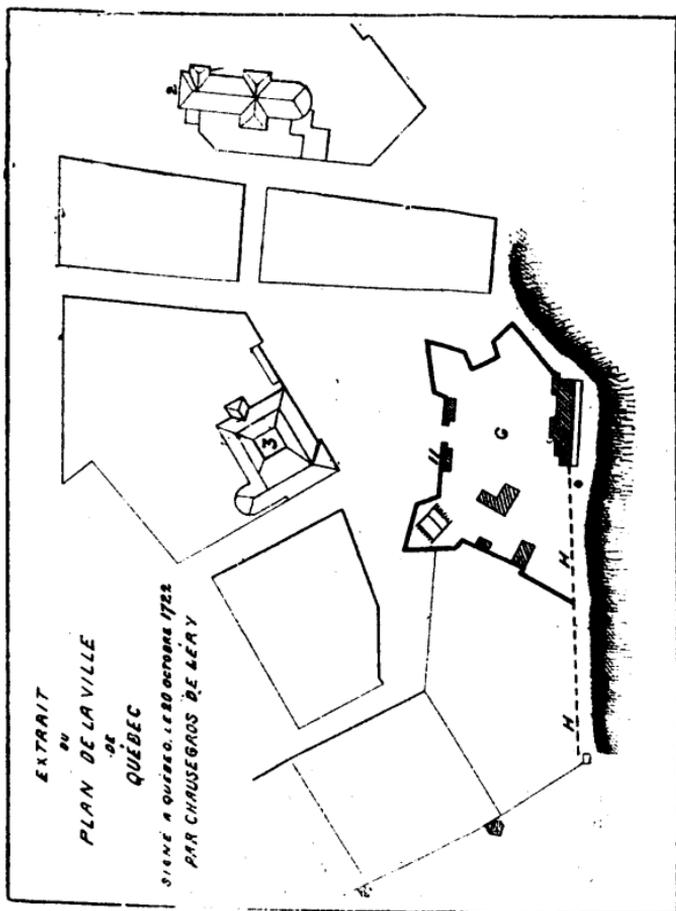


L'Eglise et le couvent des Récollets à Québec.



DANS un 1^{er} article, au numéro de décembre 1899, nous avons reproduit l'inscription de la première pierre posée par Mgr de St-Vallier. Voici la suite du document. ¹⁸²⁴

« (1) Le vendredi, le 6 août de la même année, en creusant « sur le même emplacement, on a trouvé à quelques pas plus « au sud une autre pierre contenant l'inscription suivante :



(1) C'est le texte de Bibaud.

(1) (*Traduction française*)

D. O. M.

L'an du Seigneur 1693, le 14 juillet
 Jour consacré au Séraphique (Bonaventure),
 L'Illustrissime et très noble Seigneur
 Seigneur Jean Bochart de Champigny
 Noroy, intendant de Justice, police et finances
 Royales, pour toute la Nouvelle-France,
 Après avoir, dans son insigne charité à leur égard,
 Concédé aux Frères-Mineurs Récollets des Missions
 Canadiennes, la terre et le fonds de leur Ermitage (2)
 Connu sous le nom de Notre-Dame de la Portioncule,
 Situé près de ses terres, non loin de Québec,
 Comme un mémorial perpétuel de leur ancien
 Couvent actuellement consacré à l'usage des pauvres,
 Leur a témoigné
 Sa bienveillante affection et sa munificence,
 Par la pose de cette première pierre
 De leur nouvelle Eglise dédiée à saint Antoine de Padoue
 Et de leur couvent de Québec.

(1) Voici également le texte latin de cette inscription. La copie qu'on peut lire dans Bibaud est émaillée de fautes d'orthographe ou d'impression évidentes que nous corrigeons autant que possible.

D. O. M.

Anno Domini 1693. 14 Julii
 S. raphaël (s. s.) Sacra die
 Illustrissimus ac Nobilissimus Dominus
 Dominus Joannes Bochart de Champigny
 Noroy, rei Judicariae civilis n. e. non. ararii
 regi in tota nova Francia praefectus.
 Conc. s. s. a se Fratribus Minoribus Rec. Missionariis
 Canadensium, pro insigni erga ipsos charitate,
 in vicino suo, terra et fundo coram Frat. minor.
 Nostrae Domine de Portioncula nuncupati,
 prope Quebecum, in memoriale aere et veteris
 eorum Conventus, tunc usui Pauperum Sacri
 hujus primarii Lapidis eorum novae Sancti
 Antonii de Padua Ecclesiae et Conventus
 Quebecensis positione munificentiam
 et benevolam affectum
 consignavit

(2) Ce mot qui manque dans Bibaud rendait la traduction de la pièce impossible. Heureusement Monsieur Dionne, Bibliothécaire du Parlement, a

« La place de la Sénéchaussée, où s'élèvent maintenant le Palais de Justice et l'église anglicane, fut donnée par le roi Louis XIV aux RR. PP. Récollets en 1681 pour y ériger un hospice, ainsi qu'il appert par un document daté de Versailles, le 28 mai 1681, signé « Louis » et au dos : « Par le Roi » signé : « Colbert » et scellé du grand sceau en cire jaune.

La prise de possession de ce terrain eut lieu le 30 juillet 1681 à deux heures de relevée.

Les Récollets de N.-D.-des-Anges qui avaient ainsi reçu de Louis XIV, en 1681, le don de l'emplacement occupé antérieurement par la Sénéchaussée, en face du fort Saint-Louis, y établirent une succursale de leur monastère que l'on appela : « Le Couvent du Château. »

Plus tard, en 1683, Mgr de St-Vallier ayant obtenu de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang un essaim de religieuses pour fonder un « hôpital général » à N.-D.-des-Anges, les Récollets cédèrent leur établissement des bords de la rivière Saint-Charles, et le « Couvent du Château », quoique insuffisant, devint leur unique établissement à Québec.

C'est à cette époque que fut construite la belle église des Récollets (la construction en fut commencée le 14 juillet 1693) que Charlevoix disait être « digne de Versailles », (1) et qui couvrait une espace dont les bornes est et ouest seraient aujourd'hui le centre du haut de la Place d'Armes et l'extrémité sud-est du terrain occupé par le Palais de Justice. Elle était ornée de vitraux colorés et de beaux tableaux dus au pinceau du célèbre Frère Luc. La flèche de son clocher, que respectèrent les obus en 1759, était d'une pureté de lignes admirable.

Le premier couvent ou « Couvent du Château » s'élevait à peu de distance, sur la partie nord-est du terrain occupé aujourd'hui par l'église anglicane. Le deuxième couvent, construit après l'année 1700, était contigu à l'église et formait avec celle-ci un carré parfait. Au centre se trouvait la cour, qui était spacieuse et de forme régulière.

Le clocher de l'église des Récollets s'élevait au point précis où se trouve aujourd'hui l'entrée principale du Palais de Justice. Tout le corps de l'édifice (l'église) était sur la place d'Armes. Le couvent qui lui était contigu, (le deuxième couvent,) était cons-

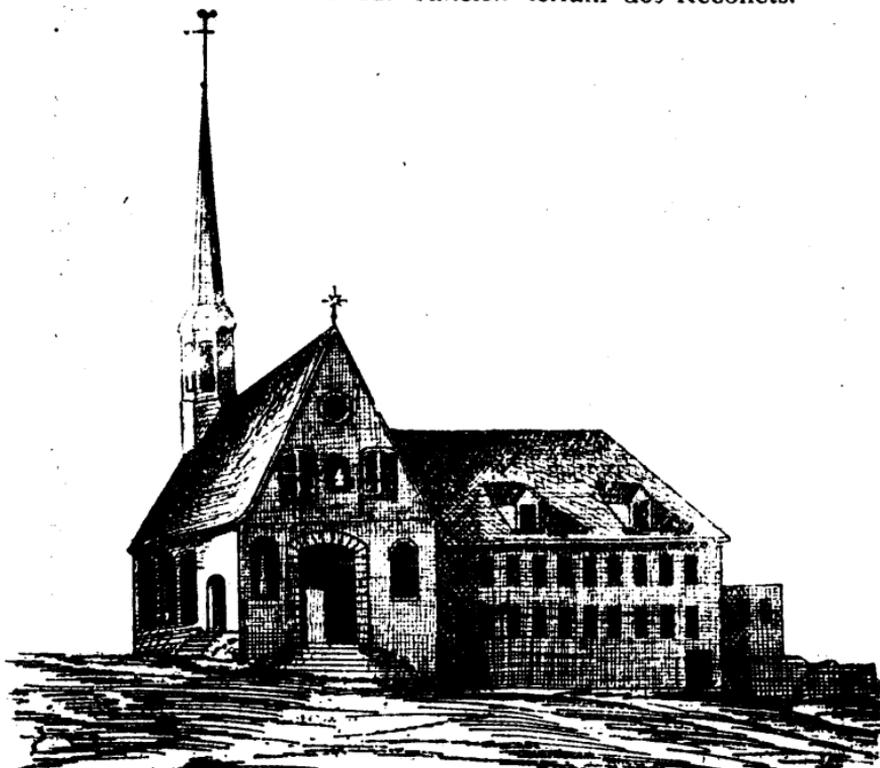
(1) Voir la planche ci-jointe.

truit en grande partie sur la place d'Armes, en moindre partie sur le terrain du Palais de Justice, et en moindre partie encore sur le terrain de l'église anglicane.

L'église et le couvent des Récollets furent détruits par un incendie le 6 septembre 1796.

Le gouvernement anglais s'était déjà emparé d'une partie du couvent des Récollets, et l'on s'était même servi de l'église de ces religieux pour le culte anglican, à certains jours déterminés.

Le dernier Commissaire de l'Ordre des Franciscains Récollets reconnu par le gouvernement anglais, (le R. P. Félix de Beréy), étant décédé à Québec, le 8 mai 1800, les biens de l'Ordre tombèrent pratiquement en deshérence, et le gouvernement s'empara d'une partie du terrain du couvent incendié le 6 septembre 1796 pour y ériger les « Salles d'Audience et Offices » du district de Québec. Cette construction, à laquelle on donna plus tard le nom de Palais de Justice, fut terminée en 1804. Des additions successives furent faites au plan primitif. Cependant la grande majorité des constructions se trouve sur l'ancien terrain des Récollets.



Eglise et Couvent des Récollets, détruite par l'incendie du 6 septembre 1796.
Vue prise du Fort Saint-Louis.

qui se trouve la cinquième à droite, en entrant. Cette porte, murée depuis le dernier Jubilé solennel, c'est-à-dire depuis 1825, s'ouvrira, selon le rite antique, dans l'après-midi de la Vigile de Noël. C'est le Saint Père qui présidera la cérémonie. La porte ouverte, le seuil sera lavé avec de l'eau bénite, puis le Saint Père y entrera suivi du Sacré Collège et de toute la Cour Pontificale pour assister aux premières Vêpres de la Nativité. Cette cérémonie revêtira un caractère de solennité extraordinaire, ainsi qu'il est d'usage pour les Jubilés.

En même temps que s'ouvrira la *Porta Santa* de Saint Pierre, LL. EE. les Cardinaux Oreglia, Satolli, et Vincent Vannutelli accompliront les mêmes fonctions à Saint-Paul-hors-les-Murs, Saint-Jean de Latran et Sainte-Marie Majeure.

On annonce déjà de nombreux pèlerinages pour 1900, de tous les points de l'Europe et même des autres parties du monde. Dieu veuille que l'Année Sainte soit aussi pour la sainte Eglise et son Chef suprême, une année de consolations !

Le Vén. Duns Scot au Collège Saint Antoine. — Parlons maintenant des nouvelles qui intéressent l'Ordre Séraphique.

L'octave de la Toussaint, anniversaire de la mort du Vénérable Duns Scot, a été solennisée avec enthousiasme par nos étudiants du Collège Saint Antoine.

La messe en l'honneur de tous les saints fut chantée par un des lecteurs, le R. P. Casanova, si connu en Espagne par ses travaux théologiques et philosophiques. La musique composée et dirigée par le R. P. Pierre-Baptiste de Falconara dont la correspondance a parlé maintes fois, fut exécutée brillamment par les étudiants, à la grande édification des fidèles accourus à l'église.

A midi, au réfectoire, la modeste table franciscaine fut réjouie par la récitation de diverses poésies dans toutes les langues parlées par les étudiants. Il y en eut même en arabe, langue d'Avverroès contre lequel le vénérable Duns Scot s'élève si souvent dans ses ouvrages.

Sa Sainteté Léon XIII et le R^{me} Père Louis de Parme. — Le lendemain, 9 novembre, le Souverain Pontife recevait en audience le R^{me} Père Louis de Parme, ancien Ministre Général, de passage à Rome. L'entretien, paternel, roula sur

l'Union de l'Ordre. Le Pape l'attribua à l'ancien Père Général, celui-ci en renvoyait la gloire à Sa Sainteté.

« Eh bien, reprit Léon XIII, disons que nous avons travaillé ensemble pour cette œuvre si salutaire. »

Salutaire, en effet, puisque déjà elle a porté d'heureux fruits de cohésion. En Italie, en Autriche, en Pologne, beaucoup de provinces appartenant à diverses familles franciscaines, se sont fusionnées pour ne faire qu'un seul et même corps de Frères-Mineurs sur le même territoire.

Grâce aux qualités administratives du R^m Père Louis Lauer auxquelles son prédécesseur a été heureux de rendre hommage devant le Souverain Pontife, l'Ordre des Frères-Mineurs se reconstitue dans son unité et son esprit primitifs.

Le R^m P. Louis de Parme a ensuite offert à Sa Sainteté un magnifique exemplaire de la *Vie illustrée de saint Antoine de Padoue* par Antoine du Lys, ouvrage sorti des presses de l'Imprimerie Franciscaine Missionnaire de Vanves près Paris, et aussi une offrande pour le denier de saint Pierre, que le R^m Père Général venait de recevoir d'Allemagne.

Le Souverain Pontife donna ensuite avec une paternelle bienveillance, la bénédiction apostolique à tout l'Ordre de saint François.

Les travaux de l'Ara-Coeli. - Il vient d'être décidé par le conseil municipal de Rome que l'on procéderait à une réparation totale du toit et de la voûte de l'église de l'Ara-Coeli si pleine de souvenirs franciscains. On profitera de l'occasion, pour restaurer aussi le parvis des nefs latérales de l'antique sanctuaire.

Le Jubilé du R^m Père Général. — Le 13 décembre prochain commence l'année jubilaire de vie religieuse du R^m Père Général qui revêtit les livrées séraphiques le 13 décembre 1850. Tous les membres des trois Ordres de saint François accueilleront avec joie cette nouvelle qui leur permet de montrer leur vénération au chef de la grande famille franciscaine. Nous suggérons à nos Tertiaires la pieuse pensée de réciter, durant cette année jubilaire, dans les réunions mensuelles, une prière spéciale pour que notre R^m Père Général ait la consolation de faire tout le bien qu'il désire à l'Ordre Séraphique.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Congrès franciscain à Rome en 1900. — Dans le numéro de décembre, nos lecteurs apprenaient que le Souverain Pontife avait approuvé et béni le projet de convoquer un Congrès international pour tous les Tertiaires. Par une lettre du 11 octobre adressée à Mr Harmel, le R^m P. Louis Lauer, Ministre général de tout l'Ordre, demande que, le Congrès devant être convoqué par la France, les ministres des différentes provinces de France se concertent avec le Commissaire général du Tiers-Ordre dans le but de rédiger le programme. Le Révérendissime Père promet aussi d'envoyer une circulaire à tous les Provinciaux d'Europe afin de les engager à seconder le mouvement imprimé par le Souverain Pontife en faveur du Congrès et pour promouvoir l'influence chrétienne et sociale du Tiers-Ordre.

Déjà, tous les Directeurs du Tiers-Ordre de la province de Milan ont été convoqués pour une réunion générale.

Rome. — Le 29 octobre, le Pape a célébré la sainte messe pour l'âme du Général Symons, décédé au Transvaal. Quelques mois avant son départ pour l'Afrique, le général avait obtenu une audience du Souverain Pontife.

Nos Bienheureux. -- La *Revue* a déjà parlé des causes qui s'instruisent en cour de Rome pour la glorification d'un grand nombre d'enfants de saint François. Les Tertiaires seront heureux d'apprendre qu'aux 65 causes déjà introduites précédemment, nous pouvons ajouter les noms suivants : Modeste de Jésus et de Marie, O. F. M., mort en 1854 ; Elisabeth Sanna qui mourut à Rome en 1857 ; Mère Anne Lapini, fondatrice des Sœurs du Tiers-Ordre connues sous le nom de *Stigmatines*, morte en 1869 ; frère Marien de Roca, O. F. M., décédé la même année, et deux Pauvres Clarisses : sœur Agnès-Claire Steiner, morte en 1862, et sœur Marie-Chérubin-Claire décédée en 1872. La première partie du XIX^e siècle ne fut pas

moins féconde. Parmi les enfants de saint François qui ont brillé par leurs vertus et leur sainteté, on remarque Fr. Paul de Recanati, O. F. M. mort en 1842 ; Fr. François de Naples en 1842 ; Joseph-Benoît Cottolengo, Tertiaire, en 1842 ; sœur Marie-Anna Nasi, Tertiaire, principale coopératrice du V. Cottolengo dans l'œuvre des Sœurs de la Petite-Maison de la divine Providence, en 1830 ; la Vénérable Crucifiée des Plaies de Jésus en 1827 et Fr. François Ghisone O. F. M. 1832. C'est ainsi que le vieux tronc séraphique continue à pousser des rejetons qui mettent au grand jour la ferveur de l'Ordre des Mineurs.

France. — L'Institut de France a ouvert un concours dont l'objet est la vie de saint François. La prime offerte est de \$5,000. Les manuscrits ou encore les ouvrages imprimés doivent être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre 1902.

Une réclame inattendue en faveur du Tiers-Ordre.

— La *Revue* a déjà mentionné la publication de différents opuscules écrits par nos Pères de France pour la diffusion du Tiers-Ordre. L'*Appel aux hommes* du R. P. Edouard de Nécy tout particulièrement a attiré l'attention de toute la France, grâce à un ancien communal. Monsieur Ranc en effet s'est permis d'apprécier le substantiel et vigoureux *Appel aux hommes*. Après une analyse assez bien faite, M. Ranc tire comme conclusion que le Tiers-Ordre est une association politico-royaliste, et il s'insurge contre les officiers et les magistrats qui sous la robe du barreau et l'uniforme de l'armée se font une gloire de porter la bure du Pauvre d'Assise.

Cette sortie inattendue contre le Tiers-Ordre a eu d'excellents résultats. Malheureusement pour son auteur qui parle du Tiers-Ordre comme le ferait un aveugle qui parlerait des couleurs, les journaux religieux de France, et en particulier *l'Univers*, dans un magistral article écrit par la plume élégante de M. François Veillot, ont répondu à l'article inséré par *le Radical* et M. Ranc s'est tu, jurant mais un peu tard qu'on ne l'y reprendrait plus.

Par suite de cette réclame inattendue, beaucoup ont demandé des brochures sur le Tiers-Ordre et c'est ainsi que, grâce à l'ennemi, la milice franciscaine a vu ses rangs se dilater.

Voici les dernières lignes de la réponse que François Veillot donne à M. Ranc : « Quant au Tiers-Ordre, il sera charmé de vos fureurs. Après les directions du chef, il n'est rien qui favorise

VIENT DE PARAÎTRE :

LA VIE DE S. ANTOINE DE PADOUE

PAR JEAN RIGAULT, FRÈRE MINEUR, EVÊQUE DE TRÉGUIER. — Document inédit du XIII^e siècle, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Bordeaux, par le P. Ferdinand-Marie d'Araules, O. F. M.

Un vol. in 8°, 2 fr. 50 ; franco, 3 fr.

S'ADRESSER CHEZ LES SŒURS FRANCISCAINES, 36, RUE de la TESTE, BORDEAUX

PETITS SOUHAITS DE S. ANTOINE DE PADOUE

JOLIE BROCHURE IN-32

Impression rouge et noire, édition encadrée

CINQUIÈME ANNÉE

Prix de l'unité : 3 cents.

Ces petits souhaits de saint Antoine de Padoue sont autant de petits sermons, dans lesquels le grand missionnaire du XII^e siècle fait briller à nos yeux quelques perles des saintes Ecritures, qu'il excellait à commenter avec une richesse d'imagination et une poésie de langage qui n'a rien perdu de sa fraîcheur, de sa grâce et de sa force.

La dévotion à saint Antoine grandit toujours, et son nom devient de plus en plus populaire. Il vous offre, chers lecteurs, dans cette brochure, des souhaits, des conseils, des avis, qui sanctifieront, si vous les recevez, toute l'année de grâce 1900.

Il vous apporte les sourires et les caresses du doux enfant de Bethléem qu'il tient dans ses bras, les grâces et les bénédictions de Celui qui est le pain vivant descendu du ciel pour donner la vie au monde.

Chez Chs AMAT, Libraire-Editeur.

RUE CASSETTE, 11. — PARIS



JANVIER

- L. 1 Circoncision de N. S. J.-C. Octave de Noël. — 30 a. 30 q., *S. de R.* — 352 a. 105 q., *E. F.* — *A. G. no 26*
- M. 2 Octave de S. Etienne, M.
- M. 3 Octave de S. Jean, A.
- J. 4 Octave des SS. Innocents.
- V. 5 Vigile de l'Épiphanie. — S. Téséphore P. M.
- S. 6 Epiphanie de N. S. J.-C. — 30 a. 30 q., *S. de R.* — 255 a. 255 q., *E. F.* — *A. G. no 26.*
- D. 7 1er dim. après l'Épiphanie. — Office du dim. de l'octave.
- L. 8 De l'octave.
- M. 9 De l'octave.
- M. 10 De l'octave. — B. Egide de Laurenzana. f. l., 1 O.
- J. 11 De l'octave. — S. Hygin, P. M.
- V. 12 De l'octave.
- S. 13 Octave de l'Épiphanie.
- D. 14 2me dim. après l'Épiphanie. — Triomphe du Saint Nom de Jésus. — S. Félix, M.
- L. 15 S. Paul, ermite. — S. Maur, abbé.
- M. 16 SS. Bérard, Pierre, Othon, Adjute et Accurse, premiers martyrs franciscains. — I. P., 256 a. 50 q., *E. F.*
- M. 17 S. Antoine, abbé.
- J. 18 Chaire de S. Pierre à Rome. — Ste Prisque, V. M.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, 3 *Pater, Ave, Gloria* ; pour les Ind. part., prières seulement et visite.

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées par tous les fidèles dans les églises franciscaines.

GALRI SÉRQUI

Le Seigneur étant né à hile apparut Orient, et, s'avançant devant lui par maison de cet humble Roi; ne point splendeur de cet astre qui se précède; le compagnon inséparable de vec Por, la adorez Jésus, votre roi, et images com à un Dieu.

Très doux Enfant Jésus, et de votre



16 Grâces spirituelles et Intentions Affaires importantes. — 11 Gr. — 17 Ma — 5 Bonnes morts. — 22 Fanes retraite. 14 Ivrognes. — Conversion — 6 Voy

Récitez *Gloria.*

RIER ERQUE

é à hile apparut à trois Mages en
devan duisit par sa clarté jusqu'à la
e Roi; ne point vous soustraire à la
qui se précède; mais plutôt devenez
ole de vec Por, la myrrhe et l'encens,
et t mages comme à un homme et

sus, er de votre saint amour.



RDNE

es et Intentions particulières. — 16
— 11 Gr. — 17 Malades. — 3 Défunts.
22 Fâmes retraites. — 37 Pécheurs. —
ersion. — 6 Voyages. A. M. D. G.

éciter *Gloria*.



1900

- V. 19 S. Canut, M. — SS. Marius et ses
compagnons, M.M.
S. 20 S. Fabien, et S. Sébastien, M.M.
D. 21 3me dim. après l'Épiphanie. — Fête
de la Sainte Famille. Ste Agnès, V. M.
L. 22 SS. Vincent et Anastase, M.M.
M. 23 Epousailles de la Ste Vierge avec S.
Joseph. — Ste Emérentienne, V. M.
M. 24 St Timothée, E. M.
J. 25 Conversion de S. Paul, A.
V. 26 S. Policarpe, E. M.
S. 27 S. Jean Chrysostôme, E. C. D.
D. 28 4me dim. après l'Épiphanie. — B. Ma-
thieu, E. de Girgenti, 1. O. — Ste
Agnès, V. M.
L. 29 S. François de Sales, E. C. D.
M. 30 Ste. Hyacinthe de Mariscotti, V. 3 O.
rég. — *I. P.*, 256. 50 a. q., *E. F.*
M. 31 Bs. Louise Albertoni, Vve, 3. O. — *I.*
P. E. F. que l'on ne peut gagner que de
minuit à minuit.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indul-
gences en visitant l'église paroissiale, s'il n'y a pas,
dans la ville, d'église franciscaine ou de chapelle du
Tiers-Ordre.

Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans
la chapelle du Tiers-Ordre, et les fidèles dans
leurs maisons particulières.

ABRÉVIATIONS. — *A. G.* Absolution Générale,
I. P. Indulgence plénière aux cond. ord. avec visite
d'une église du 1er ou du 2me Ordre, ou du T.-O.
régulier; *S. R.* Ind. des Stations de Rome; *M.*
Martyr; *C.* Confesseur; *Ev.* Evêque; *D.* Docteur;
V. Vierge; *Vve.* Veuve; 1 O., 2 O., 3 O., 1er, 2me,
3me Ordre.

Imprimatur :

PAULUS Archiep. Marianop.

NOUVEAUTÉ

VIENT DE PARAÎTRE
L'ALMANACH DU TIERS-ORDRE DE
SAINT FRANÇOIS

PREMIÈRE ANNÉE

Grand in-8° de 100 pages orné d'un grand nombre d'illustrations

Les Tertiaires de saint François vont avoir le bonheur de voir se réaliser un de leur plus chers désirs, la publication d'un *Almanach* fait spécialement pour eux, et destiné à recruter de nombreux membres au Tiers-Ordre dans toutes les classes sociales.

C'est assez dire avec quelle ardeur nous recommandons cette publication, qui comble une regrettable lacune dans la grande famille franciscaine.

Nous comptons donc sur le zèle de nos vénérés Frères et Sœurs des Fraternités de toutes les Obédiences pour se faire les propagateurs de cet *Almanach*, non seulement parmi les familles franciscaines, mais encore dans celles qui n'ont pas le bonheur d'être encore enrôlées sous la bannière du Tiers-Ordre.

Grâce à son cachet artistique, notre *Almanach* peut pénétrer dans les salons bourgeois et aristocratiques, où sa lecture ne peut manquer d'exercer une influence féconde pour la diffusion du troisième Ordre franciscain. Voilà certes un apostolat à la portée de tout le monde. Que tous nos Tertiaires entreprennent cette nouvelle croisade. (*Echos des Grottes de saint Antoine de Padoue.*)

Adresser les commandes à la *Librairie de l'Œuvre saint Charles Borromée*, 104, rue de la Barre, à Lille (Nord).

R. P. EDOUARD DE NÉCY

Le Prêtre et le Tiers-Ordre
de Saint François
(1^{re} série)

L'unité, 0 fr. 20 | Le cent, 15 fr.

Appel aux chrétiens! —

Aux femmes chrétiennes!

Opuscule de propagande sur le Tiers-Ordre

PRIN { L'unité, 0 fr. 05; franco 0 fr. 10.
Le cent, 5 fr.; franco 6 fr. 50.

S'adresser, 3, RUE PUTEAUX, PARIS.

un mouvement comme la rage et l'effroi de l'ennemi. La grande armée de saint François vous devra sûrement quelques recrues nouvelles. Et ce sera probablement le seul résultat que vous obtiendrez. »

Départ pour les missions. — *Sanguis Martyrum semen christianorum.* Cette parole de Tertullien trouve tous les jours sa réalisation au sein de l'Ordre Séraphique. Le sang du Père Victorin suscite de toutes parts des vocations pour ce pays barbare qui dernièrement encore payait par l'ingratitude la plus révoltante le dévouement des Franciscains. De l'Italie et de la Belgique de nombreux départs s'effectuent et poussés uniquement par l'amour de Dieu et le désir de sauver des âmes, des cœurs généreux renoncent aux joies de la vie de communauté après avoir quitté les consolations de la vie de famille, pour voler vers ces peuples ingrats et demeurer au milieu d'eux.

Les Sœurs franciscaines à Berlin. Les deux grands hôpitaux militaires de Berlin sont desservis par des religieuses franciscaines, dites Sœurs grises : elles y ont été appelées sur le conseil de feu l'impératrice Augusta.

Le consistoire protestant de Brandebourg vient de demander au gouvernement de faire remplacer ces sœurs catholiques par des diaconesses protestantes. Le ministre de la guerre, consulté sur l'opportunité du changement, a répondu que le service des Sœurs ayant toujours été parfait, il ne voyait aucune nécessité d'une modification et qu'il s'opposait à leur renvoi.

(Semaine religieuse de Montréal)

Autriche. Vocations religieuses. Deux membres de la haute aristocratie autrichienne viennent d'entrer au noviciat, le prince Georges de Liechtenstein, dans celui des Pères Bénédictins de Prague, et le comte Frédéric-Maurice Bossi Fedriotti dans celui des Franciscains de Vienne. Le jeune novice franciscain servait jusqu'à présent dans le régiment des dragons Charles V, duc de Lorraine et Bar. (*La Croix*)

CANADA

Montréal. — Fraternité de Saint-Antoine de Padoue. — Le 26 novembre dernier une belle cérémonie a réjoui toute la Fraternité. 24 novices faisaient leur profes-



sion et 39 postulantes revêtaient le saint Habit du Tiers-Ordre de la Pénitence. Ce qui n'était pas moins beau que le grand nombre des postulantes, c'était de voir le bonheur et la ferveur qui rayonnaient sur leur visage. La jeunesse de la plupart de ces nouvelles novices nous dit éloquemment que les enseignements du Souverain Pontife sont entendus et que les jeunes filles n'ont plus peur de la vie sérieuse et pénitente que la Règle demande de ses adeptes. Puissent ces nouvelles novices arriver toutes à la profession et les nouvelles professes persévérer jusqu'à la mort dans leurs bonnes dispositions !

Montréal. Il est bien consolant de voir le mouvement opéré par la mission qui se fait simultanément dans toutes les paroisses. Partout les églises sont trop petites pour renfermer les auditeurs et la parole sainte annoncée par des religieux de tous les ordres touche les cœurs et opère d'innombrables conversions. C'est comme une atmosphère de recueillement et de pénitence qui enveloppe la ville entière et qui la prépare aux grâces de l'Année sainte. Nos Pères ont leur part dans cette somme de travaux apostoliques. Pendant qu'à l'église tous les confesseurs entendent des confessions sans nombre du matin au soir, trois prédicateurs font suivre les exercices de la mission à la *Pointe Saint-Charles* aux différentes catégories de la population. A Saint-Henri, trois Pères capucins d'Ottawa prêchent la mission française et un de nos religieux, le P. Dominique, la mission anglaise aux Irlandais de la paroisse.

Sainte-Anne des Plaines. — Le 19 novembre, la fête de notre glorieuse Patronne, sainte Elisabeth de Hongrie, a été célébrée par notre petite Fraternité avec une solennité particulière. Le dimanche précédent, M. l'abbé Dugas, notre Père Directeur, avait annoncé cette grande fête : c'est avec empressement que les Tertiaires ont répondu à son appel. Il y eut le matin un grand nombre de communions. Après Vêpres, notre Père Directeur donna l'Absolution générale et nous adressa quelques paroles sur notre sainte Patronne : il nous parla en particulier de sa grande charité et de son détachement des choses de la terre. Puisse sainte Elisabeth accorder à tous les membres de notre Fraternité de marcher sur ses traces en imitant ses vertus !

Pour clore cette belle journée, cinq nouveaux membres revêtaient le saint Habit et deux novices faisaient profession.

Visite des Fraternités. — Saint-Ours. Ce fut le 19 novembre, sous les auspices de la bonne sainte Elisabeth, patronne des sœurs Tertiaires, que les Tertiaires de Saint-Ours recevaient le bienfait de la sainte Visite. La Fraternité de Saint-Ours ne comptait que deux époques qui ont été comme son enfance et son adolescence : l'époque qui s'écoula depuis la vêtue des premiers Tertiaires de la localité jusqu'à leur profession et l'époque qui sépare cette profession de la Visite dont il est ici question. Le temps de l'âge mûr était sonné ; cette Fraternité devait prendre rang parmi les Fraternités organisées. Il manquait l'érection canonique ; elle fut faite le 23 novembre, jour de la clôture, sous le vocable de l'Immaculée-Conception, patronne de l'Ordre Séraphique et patronne de la paroisse de Saint-Ours. Il fallait en même temps pourvoir cette nouvelle Fraternité d'un conseil ou discrétore capable d'assister le Directeur dans l'administration de la Fraternité. Après consultation et réflexion faites, le choix du Père Visiteur s'arrêta sur les Tertiaires professes suivantes :

Présidente :

M^{de} Allaire, née Joséphine Béland.

Assistante et trésorière :

“ Lamothe, née Rose-Anna Duprez.

Maîtresse des novices :

“ Morin, née Marie Sylvestre.

Discrète et secrétaire :

“ Potvin, née Marie-Louise Archambault.

Discrète et infirmière :

“ Allaire, née Caroline Girouard.

Autres discrètes :

“ Daigle, née Ermine Orpin.

M^{lle} Elisa Duhamel.

M^{de} Govore, née Caroline Larivière.

La Fraternité déjà parvenue au chiffre de 100 s'augmentait encore de 37 nouveaux membres à la cérémonie de clôture, tandis que 15 s'engageaient dans le Tiers-Ordre jusqu'à la mort par la profession.

Tout humble que soit cette paroisse, elle n'est pas la dernière dans la famille franciscaine ; elle a déjà su fournir son contingent

au 1^{er} Ordre de saint François ainsi qu'au 3^e Ordre régulier ; sa Fraternité suit cet élan, conduite comme elle l'est par son zélé Directeur qui, malgré son âge avancé, se fait un devoir strict de tenir régulièrement les assemblées mensuelles, assurant ainsi le progrès et la persévérance dans la Fraternité.

Québec. Fraternité du Très Saint Sacrement. — Le 8 décembre, les Tertiaires réunies dans la crypte de l'église du Très Saint-Sacrement, célébraient avec une grande solennité la fête de leur mère, Marie Immaculée, patronne de tout l'Ordre franciscain. Nous avions dans le sous-sol notre Rivo-Torto : Une salle basse, obscure, aux murs dénudés ; tout enfin nous rappelait la pauvre grotte de notre séraphique Père saint François, où il reçut tant de faveurs. Malgré la pauvreté de cette petite chapelle, nos Mères franciscaines, par leur zèle et leur habileté, avaient tellement transformé l'humble petit autel, que les heureux témoins de cette imposante cérémonie se seraient crus dans l'un des plus riches sanctuaires du monde. Rien n'avait été épargné pour rendre cette fête aussi solennelle que possible. Une agréable surprise nous était réservée : notre vénéré Directeur, dont le zèle n'a rien d'égal quand il s'agit de la gloire de Dieu, avait invité notre bon Père Frédéric, qui était de passage à Québec, à nous faire l'honneur de présider cette pieuse cérémonie.

Le Rvd Père, avec son onction ordinaire, nous adressa une courte allocution sur la fête du jour, nous faisant remarquer que de tout temps le culte de la Vierge Immaculée a été l'une des plus chères et des plus précieuses dévotions des Enfants de saint François. Dans un chapitre tenu en 1219, à N.-D. des Anges à Assise, il avait été décidé que l'on célébrerait chaque samedi dans tous les couvents de l'Ordre une messe en l'honneur de l'Immaculée Conception.

L'éloquent prédicateur imprima dans nos âmes une ardente dévotion à la Très Sainte Vierge.

Après le sermon eurent lieu les réceptions ; nous étions vraiment heureuses d'offrir comme bouquet de fête à Marie Immaculée 7 vêtures et 10 professions. Plus heureuses encore étions-nous de savoir au nombre des professes Mde Marchand, la dame du premier Ministre. Par son entrée dans le Tiers-Ordre elle donne à la société québécoise un exemple qui sera certainement apprécié et fécond en heureux résultats.

Un salut solennel clôtura cette pieuse cérémonie.

Je ne puis m'empêcher de signaler le chœur de chant de la Fraternité qui nous a fait entendre les morceaux les plus beaux de son répertoire.

Sr Secrétaire

Franciscaines missionnaires. — Le premier décembre, la communauté des Sœurs Franciscaines de Québec terminait la retraite annuelle. A cette occasion, six nouvelles postulantes ont revêtu l'habit de Marie Immaculée. Le R. P. Xavier présidait la cérémonie.

Saint-Roch de Québec. — La Visite des Fraternités de Saint-Roch de Québec a été faite du 9 au 16 octobre par le R. P. Berchmans-Marie. Les exercices ont été suivis non seulement par les Tertiaires, mais par un bon nombre de personnes pieuses qui désiraient mieux connaître le Tiers-Ordre et ses précieux avantages.

Ce qui fait le vrai Tertiaire, c'est l'esprit de charité, d'humilité et de mortification : tels les trois points que le Rvd Père nous a spécialement développés.

Le 16 octobre, jour de la clôture, douze chars remplis de Tertiaires enmenaient nos Fraternités au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

Après la sainte communion qui nous a été distribuée par le R. P. Berchmans, notre bien aimé P. Directeur a chanté la grande messe solennelle. Puis le chemin de la Croix nous a été prêché au cimetière par le R. P. Visiteur. Avant le départ, une procession organisée dans la Basilique, avec la grande relique de sainte Anne, a donné un cachet spécial à notre pèlerinage.

Au retour comme à l'aller, les chars retentissent des pieux accents des prières et des cantiques.

Le même soir, réunion de clôture. Le R. P. Visiteur nous laisse ses avis, 8 postulantes reçoivent le saint Habit, et 8 novices font profession.

Le tout s'est terminé par un salut solennel et le chant du *Te Deum*. Le chœur des Fraternités de Saint-Roch a fait brillamment les frais du chant et de la musique, durant tous les exercices de ces saints jours.

Sr Secrétaire.





Autour de la crèche

Visite des hommes à l'Enfant-Dieu (1)

Les Juifs

Es-tu celui que chaque siècle chante ?
 Nos Livres saints ont ton signalement ;
 Viens-tu combler, des peuples dans l'attente,
 L'immense vœu par ton avènement ?

Jésus

Lisez plutôt : « Quand de David, son père,
 A l'étranger le sceptre passera,
 Le Rédempteur, pour visiter la terre,
 (Et c'est moi-même.) arrivera. »

Les Gentils

Es-tu celui qui, d'une Vierge mère,
 Par un prodige inconcevable encor,
 Devait un jour naître, et sur cette terre,
 Avec la paix, amener l'âge d'or ?

Jésus

Vous l'avez dit ; et cet oracle antique
 Ici s'accorde avec la voix du ciel :
 Le druide avait, du mystère biblique,
 Déjà l'image à son autel.

Les Patriarches

Es-tu celui que chaque Patriarche
 Avant sa mort voulait entendre et voir,
 Et vers lequel, en dirigeant sa marche,
 Il soupirait sous la tente, le soir ? . . .

Jésus

Vous l'avez dit : chacun, dans votre vie,
 Vous avez même ébauché quelques traits
 Et figuré de ma physionomie,
 D'avance, les divins attraits.

Les Prophètes

Es-tu celui qu'à son tour le Prophète
 Entrevoyait dans un rêve divin,
 Et saluait, le soir, penchant sa tête,
 Pour l'invoquer, sur sa couche, au matin ? . . .

Jésus

Oui, je le suis ; et d'une tige auguste
 Devait germer la fleur, vous l'avez dit :
 A Bethléem devait naître le Juste ;
 C'est lui-même qui vous sourit.

(1) Extrait d'une poésie parue dans la *Revue Franciscaine* dont nous avons donné le commencement en janvier 1899 sous le titre : Visite des Chœurs angéliques à l'Enfant-Dieu.

Les Enfants

Es-tu celui dont la majesté sainte
Rayonne autour du nom d'Adonai,
Et dont la voix retenait dans la crainte
Le peuple juif au pied du Sinai ?

Jésus

Oui, je le suis, mais le Dieu du tonnerre
N'est sous vos yeux qu'un enfant humble et doux :
Je suis Jésus ; de votre petit frère
Ne craignez pas, approchez-vous.

Les Apôtres

Es-tu celui dont la voix souveraine
Par tes hérauts, qui proclament ton nom,
Sera portée à toute île lointaine,
Et sous ton joug fera courber tout front ? . . .

Jésus

Vous l'avez dit, et c'est vous que j'appelle ;
Je viens du Père. Allez, à votre tour,
Faire chanter, comme une hymne éternelle,
L'Évangile de mon amour.

Les Martyrs

Es-tu celui pour qui le cœur ose,
Faible qu'il est, se croire toujours fort,
Prêt, s'il le faut, pour défendre ta cause,
A mépriser et la vie et la mort ?

Jésus

Oui, je le suis ; vos palmes, les premières, !
Sur mon berceau germent, chers innocents,
Et des lutteurs les victoires dernières
S'uniront dans les mêmes chants

Les Confesseurs

Es-tu celui qui tient la récompense
Pour la donner aux vaillants moissonneurs
Qui dans les pleurs ont jeté la semence,
L'ont récoltée avec des chants vainqueurs ?

Jésus

Vous l'avez dit ; et sous votre faucille,
Quand les moissons qui blanchissent encor
Tombent, moi-même, au Père de famille,
Je présente vos gerbes d'or.

Les Vierges

Es-tu celui dont la tige royale
Se couronne dans toute sa splendeur
En produisant cette fleur sans rivale,
Dont les parfums ont ravi notre cœur ?





Jésus

Vous le savez : de vos chastes phalanges
Je m'environne au sein du Paradis ;
Pour moi vos chants ; et, sur mes pauvres langes,
J'aime à vous voir jeter vos lis.

Les Justes

Est-tu celui que mon âme désire,
Que je cherchais au flambeau de la foi,
Et vers lequel l'Espérance m'attire ?
La Charité, doux Enfant, est-ce toi ?

Jésus

Tu l'as trouvé, celui que ton cœur aime,
Et ton bonheur est d'être avec Jésus ;
Mais qu'est-ce donc quand mon bonheur lui-même
Deviendra celui des élus ? . . .

Les Pécheurs

Es-tu celui qui vient dans la nuit sombre
Nous visiter et conduire nos pas,
Nous racheter de nos péchés sans nombre,
Et nous sauver, en naissant, du trépas ?

Jésus

Où Père saint affrontant la justice,
Pour vos péchés assumant son courroux,
Comme victime offerte en sacrifice,
Où, c'est bien moi : je viens à vous.

Marie

Verbe engendré du Père avant l'aurore,
Verbe fait chair, vous êtes tout mon bien ;
Comme mon Dieu, mon Fils, je vous adore ;
Comme mon Fils, mon Dieu, vous êtes mien.

Jésus

Où, douce Mère, à ta sainte caresse
S'est enchaîné, ravi, le Dieu si grand ;
Et, le couvrant d'une double tendresse,
Tes bras portent le Verbe Enfant.

Joseph

Oh ! saint Enfant, je me joins à ta Mère
Pour te presser moi-même sur mon cœur ;
Je ne suis pas . . . mais je serai ton père ;
Vivre pour toi, mourir . . . , c'est mon bonheur.

Jésus

Et sur mon sein reposera le juste,
Lui dit Jésus, en lui tendant les bras :
Là ton dernier sommeil, vieillard auguste,
Au ciel, là, tu l'éveilleras.



Une Ordination

GENCORE tout plein de douces émotions, je voudrais, chers lecteurs, les partager avec vous.

Hier 26 novembre, la chapelle solitaire et pieuse des Pères Franciscains, où j'aime tant à venir prier, était pour la première fois témoin d'une ordination sacerdotale. On nous avait annoncé d'avance que Dieu dans son infinie bonté avait daigné jeter les yeux sur le jardin séraphique et qu'un humble enfant du Pauvre d'Assise devait être le nouvel élu du Seigneur. Ce qui ajoutait encore à la solennité de la fête, c'est que le prélat consécrateur devait être Son Excellence Mgr Diomède Falconio, Délégué du Saint-Siège.

Le premier prêtre que Son Excellence ordonnera au Canada sera donc un de ses tout petits frères en saint François et la première ordination qui consacrera de ses touchantes cérémonies la modeste église franciscaine sera faite par un fils du Séraphique Père

Quei bonheur pour les amis des Pères ! Pas un ne manque, et la foule est pressée dans l'enceinte de l'Eglise.

Pour moi, recueilli, j'attends, et dans ma mémoire se pressent une foule de souvenirs. Une vocation ! une ordination ! quelles grandes choses ! quelles choses délicieuses ! Moi-même je les ai vécues ! J'ai entendu un appel de Dieu ! mon cœur s'est fondu de douceur au murmure de cette voix enchanteresse ! J'ai soupiré après le jour où je pourrais y répondre et m'envoler vers le Bien-Aimé ! mais que de luttes d'abord ! quel champ de bataille que mon pauvre cœur ! Le monde avec ses appâts séducteurs ! le démon avec sa voix tentatrice ! les rêves, les illusions d'une jeunesse à qui tout sourit ! les promesses d'un avenir brillant ! heureux ! . . . mais quoi, le temps ne viendra-t-il pas un jour faucher toutes ces illusions ! la mort n'y mettra-t-elle pas un jour un terme douloureux ! lorsque couché sur un lit d'agonie, je pèserai les choses du monde à leur juste valeur, que penserai-je de toutes ces vanités ? Sur le seuil de l'éternité que voudrai-je avoir fait ? Et la voix du ciel retentit toujours aussi suave et forte : « Mon fils, donne-moi ton cœur. » Oh ! c'en est fait ! un

mot tombé de vos lèvres, douces comme le miel, un regard de vos yeux purs comme le ciel, ô Jésus ! voilà qui suffit pour faire d'un pécheur un converti, et du converti un apôtre. Seigneur, me voici ! quand pourrai-je, heureuse victime, me consumer sur vos autels !

Mais le cortège qui fait son entrée dans l'église me tire de mes pieux souvenirs. Une croix, des lumières, de jeunes religieux vêtus de bure, des lévites avec leurs ornements, un diacre, l'archevêque consécrateur, entouré d'une couronne de petits sectariques. Je ne sais quelle impression s'empare de tout mon être !

La cérémonie commence.

Conférant la tonsure aux premiers qui s'avancent, l'Ange de l'Église les introduit dans le Sanctuaire. Il en reçoit d'autres aux ordres mineurs et leur adresse des exhortations où brille la sollicitude de l'Église pour la préparation de ses ministres.

Accipite Spiritum Sanctum ad robur, dit le prélat à trois nouveaux diacres. Recevez le Saint-Esprit pour qu'il soit votre force, car la force telle est la vertu qui sied à votre Ordre et qui doit faire de vous d'héroïques lutteurs.

Mais voici le moment solennel : c'est l'élu du Seigneur qui s'avance. Oh ! d'abord, recueillons-nous et prions. Il devra être la lumière du monde et le sel de la terre, le juge des pécheurs et des justes, le médiateur entre Dieu et les hommes, l'ambassadeur du ciel aux habitants de la terre, le guide des âmes vers l'éternelle patrie. Et qui donc est digne d'une fonction si sublime ? Quelles épaules sont assez robustes pour ne pas plier sous ce redoutable fardeau ? Les Saints en fuyaient les sublinités et en craignaient les responsabilités. Qui les acceptera, sans être appelé ? et encore, celui qui est appelé, comment l'effroi ne le fera-t-il pas trembler ? Priez, prions, mes frères, dit le prélat aux fidèles : car voici une œuvre toute de grâce, il nous faut le secours du Très-Haut.

Chers lecteurs, avez-vous déjà assisté à une ordination sacerdotale ? Lorsque vous avez vu le Pontife reposer ses deux mains sur la tête du nouvel élu et étendre ensuite sur lui sa droite, quand vous avez vu des prêtres aux cheveux blancs, vétérans du sacerdoce et piliers du sanctuaire, s'approcher gravement et appuyer leurs mains sur la tête de leur jeune confrère et se grouper ensuite

autour de lui en vénérable couronne, levant sur lui une main qui adjure, dites-moi, cher lecteur, qu'avez-vous pensé? Pour moi, quand j'ai vu sortir du chœur cette file de religieux à l'air grave et austère, portant l'étole blanche sur leur pauvre bure, quand je les ai vus groupés autour de leur jeune frère comme des sacrificateurs autour d'une victime, quand j'ai vu ces soldats de la pénitence et de la prière, étendre leur main droite pour appeler du Ciel sur lui l'Esprit qui est onction, lumière et flamme, une émotion indéfinissable s'est emparée de moi et à travers les larmes qui voilaient mon regard, je pensais voir l'Esprit divin descendre sur le jeune héros, pour le couvrir de son ombre.

Les prêtres se sont retirés, l'étole en forme de croix symbolique a été croisée sur la poitrine du jeune ordinand; ses mains vont être consacrées par l'onction du Pontife. O huile sainte, quels ne sont pas tes effets mystérieux! O caractère sacré qui s'imprègne dans les mains du prêtre et les marque pour l'éternité! Oh! qu'elles doivent être pures désormais ces mains qui vont servir de berceau à Jésus: c'est là qu'il va s'incarner chaque jour: ces mains consacrées vont être son trône et son autel, son ostensor et son vivant reposoir. O mains du prêtre, mains plus saintes que le calice et plus vénérables que le ciboire, comme je vous baise avec amour! mains qui désormais ne devez plus répandre que bénédictions et grâces, comme je m'incline devant vous avec vénération et respect!

Toutefois la messe se continue. Le lévite est prêtre, il a reçu le pouvoir d'offrir le Divin Sacrifice pour les vivants et pour les morts. Au pied de l'autel, à genoux, d'une voix tremblante d'émotion, il récite avec le Pontife les mêmes prières et célèbre avec lui le même sacrifice: avec quelles émotions, avec quels sentiments intimes, grand Dieu qui lisez dans les cœurs, vous seul le savez!

Avant de terminer, le Pontife confère au nouveau prêtre le pouvoir des clefs. « Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » O puissance à nulle autre pareille! Devant ce jeune homme, hier encore confondu dans la foule des chrétiens, viendront maintenant s'agenouiller les riches et les pauvres, les grands du monde et les humbles de la terre, les justes et les pécheurs; et lui, il lèvera la main pour lier ou pour

délié, pour remettre ou pour retenir, comme le ferait Dieu lui-même. O pouvoir vraiment divin qui fait de l'homme un Dieu sur la terre !

Déjà au chant du *Te Deum*, les religieux se retirent, la foule recueillie s'écoule lentement. Je les vois passer ces Tertiaires, ces amis, ces bienfaiteurs des Pères, ils sont émus et leurs yeux sont humides, on dirait que durant la cérémonie c'est un de leurs enfants qui a été l'élu du Seigneur. En effet, c'est leur enfant ce jeune Frère-Mineur : auprès de lui ils viennent de remplacer les chers vieux parents, le père aux cheveux blancs, la mère au front vénérable, les frères, les sœurs absents qui, à la même heure, les yeux pleins de larmes, pensaient à lui sur les plages lointaines. Elles ont eu pour lui des attentions maternelles, ces bienfaitrices aussi délicates que généreuses, et lui aura pour elles un souvenir filial. Tous ceux qui sortent ont un air de famille : ce sont bien les frères et les sœurs du nouveau prêtre : on voit que son bonheur est le leur, et que tous les cœurs battent à l'unisson. O douce pauvreté des Mineurs, que tu as de charmes et comme tu sais bien gagner tous les cœurs ! O simplicité séraphique qui élargis le foyer et te trouves en famille partout ! Non, cher jeune prêtre, tu n'es pas loin de ta famille, elle est ici autour de toi, c'est ta famille religieuse, c'est la famille séraphique. Ce soir, un prédicateur à la voix éloquente et au cœur délicat te le rappellera et demain en montant à l'autel pour la première fois tu la porteras avec toi dans ton cœur ému sur la pierre du sacrifice. L'heureux prêtre ! je ne puis détacher de lui ma pensée. Depuis longtemps la foule a quitté l'église que je suis là toujours. Il me semble le voir devenu maintenant semblable à ses frères que je connais, descendre demain de l'autel, le front illuminé, le cœur brûlant d'une flamme sacrée. Il s'en va, héraut du grand Roi, porter aux peuples l'évangile de la paix. Ami des humbles et des petits, il ne ménagera pas leurs défauts et ne craindra pas de dire la vérité aux riches et aux puissants. Barrière au vice, chemin à la vertu, dans son zèle grand comme le monde il embrasera l'univers, et le pécheur comme le juste auront droit à son amour. Il descendra dans la chaumière pour consoler le moribond, et dans son cœur l'affligé pourra toujours déverser le trop plein de sa douleur. Sa charité sans bornes trouvera des paroles de paix pour guérir les cœurs ulcérés. O vous tous qui êtes dans la peine,

venez à lui et il vous consolera; et vous qui êtes assis à l'ombre de la mort, bien loin là-bas sur les bords des grands lacs, au fond du neigeux Nord Ouest, ou sur les plages qu'habite le fourbe Chinois, réjouissez vous, car qui sait? avec lui brilleront pour vous la lumière de l'Évangile et l'aurore du salut.

Au Purgatoire, chères âmes, soyez dans l'allégresse, une source vient de jaillir qui fera couler sur vous le rafraîchissement et la paix : et au fond des enfers, tremble, Satan, un prêtre de plus va combattre ton empire et l'arracher ta proie. . . .

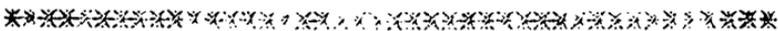
Il faut pourtant que je me retire à mon tour. Mais ce n'est pas sans jeter un regard d'envie sur cette porte du cloître qui me cache mon héros : là il s'est formé en mourant au monde, de lui il va sortir maintenant comme Jésus du sein de son Père pour donner au monde la vie et une vie toujours plus abondante.

Puisses-tu, cloître béni, nous en donner souvent, nous en donner beaucoup de ces prêtres tes enfants, pour la consolation de tes bienfaiteurs, pour la joie de tes amis et le salut du monde

Un témoin.



Eglise de Notre Père Saint François



DEPUIS huit ans déjà, les assises de pierre qui forment l'*soubassement* de l'église de saint François, rue Dorchester, attendent avec impatience leur couronnement; elles désirent l'église supérieure qui doit être un nouvel hommage de foi et de charité offert au pauvre d'Assise. Il faut l'avouer cependant, les pierres ne sont pas les plus impatientes dans cette pénible et longue attente. Les nombreux Tertiaires que notre ville possède, tous les enfants et serviteurs de saint François veulent enfin voir une église en l'honneur de leur séraphique Père, une église digne de lui! oui digne de lui à tous les titres, simple, modeste, pauvre, mais en même temps pieuse, recueillie, poétique; digne de lui et de ses enfants, par la pauvreté sur laquelle elle sera fondée, par la charité qui l'édifiera. Tout le monde la désire!

Le Pasteur Vénéré du Diocèse, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, a béni et encouragé avec effusion le projet. Les supérieurs de l'Ordre cèdent enfin aux nombreuses sollicitations qui leur sont faites depuis longtemps et permettent de commencer la reprise des travaux. Ils sont bien assurés que les âmes dévouées qui demandent avec instances la nouvelle construction ne se contenteront pas de leur ardent désir, mais qu'elles mettront en œuvre les ressorts de leur ingénieuse charité pour conduire l'entreprise à bonne fin.

Comme toujours, nous comptons sur la divine Providence qui ne manque jamais à ceux qui se confient pleinement en elle. C'est pour la gloire de Dieu et pour le plus grand bien des âmes que va s'élever ce nouveau sanctuaire ; excellente raison pour nous d'avoir une entière confiance dans le secours du ciel et dans la charité de nos bienfaiteurs. Cette double confiance voilà, pour le moment, à peu près toutes les ressources matérielles à la disposition des Syndics Apostoliques. C'est à nos bienfaiteurs, à nos Tertiaires et à toutes les personnes qui s'intéressent à nous et à nos œuvres de montrer par leurs aumônes la sincérité de leurs désirs et leur amour pour saint François.

Les dons particuliers seront reçus avec la plus vive reconnaissance par :

M. J. O'Neill, Syndic Apostolique

1215 Rue Dorchester Montréal.

Ou bien encore en son nom par : la *Maison du Tiers-Ordre*,
29 Avenue Seymour, Montréal.

Pour donner à chacun la facilité de contribuer selon ses moyens à l'érection de l'église, il a été imprimé de petits livrets qui seront confiés à des zélateurs ou à des zélatrices qui voudront bien se charger de recueillir l'obole des pauvres si agréable au bon Dieu, et l'offrande du riche si nécessaire à l'achèvement de toute grande œuvre. Ceux qui voudront se constituer zélateurs de cette œuvre pourront demander ces livrets à la maison du Tiers-Ordre, 29 Avenue Seymour, ou bien au Gérant de la Revue. Des instructions spéciales pour la marche régulière de l'organisation leur seront données dans le livret lui-même.

Voici quelques-uns des avantages spirituels concédés aux coopérateurs de cette œuvre. Les bienfaiteurs de l'Église de saint François d'Assise auront part :

1^o Aux nombreuses messes qui sont dites tous les jours par les Pères Franciscains de Montréal, uniquement à l'intention des bienfaiteurs.

2^o Au mérite des bonnes œuvres, des mortifications, des prières et des offices récités par la communauté et spécialement à la station du Très Saint-Sacrement qui se dit plusieurs fois par jour pour les bienfaiteurs.

3^o Aux prières qui se font à toutes les réunions des Tertiaires.

4^o Après leur mort, aux messes qui sont dites dans tout l'Ordre pour les bienfaiteurs défunts.

De plus les noms des bienfaiteurs seront déposés et conservés dans l'intérieur des constructions de l'Eglise aux pieds de saint François, pour y recevoir sa perpétuelle bénédiction. Une image souvenir sera donnée à chaque bienfaiteur selon la générosité de son offrande. Les zélateurs et zélatrices en auront une spéciale.

Espérons que la dévotion des nombreux enfants de saint François ne sera pas lente à élever ce monument de piété à leur Séraphique Père.

La *Revue* entretiendra ses lecteurs et bienfaiteurs du progrès de l'œuvre.



FAVEURS OBTENUES

Une personne du diocèse de Saint-Hyacinthe remercie le Précieux-Sang de Notre-Seigneur d'une insigne faveur spirituelle qu'elle en a reçue après une neuvaine qu'elle a faite pour obtenir la guérison d'une maladie corporelle. Elle a confiance qu'après avoir guéri son âme le Précieux-Sang guérira son corps.

LE PSAUME EXAUDIAT

Lorsque, par un indult daté du 7 juillet 1896, S. S. Léon XIII accorda pour cinq ans aux Tertiaires, la communication des Indulgences du premier Ordre de saint François, on en conclut que les membres du Tiers-Ordre pouvaient gagner les nombreuses et précieuses Indulgences du psaume *Exaudiat* récité après la sainte communion. Ce fut l'opinion de la généralité des *Revue* franciscaines. Quelques-uns, cependant, conservèrent des doutes. Interrogée dernièrement sur ce sujet, la Sacré Congrégation des Indulgences a répondu, au mois d'août, que la communication des Indulgences ne s'étend pas au psaume *Exaudiat*. Cette Indulgence, accordée aux Camaldules et ensuite aux Capucins, demeure incommunicable aux Tertiaires de saint François.

Nous avertissons en conséquence les Tertiaires qu'ils ne gagnent pas les Indulgences du psaume *Exaudiat*.



NÉCROLOGIE

Montréal. Fraternité sainte Elisabeth. — Demoiselle Délia Lajoie, en religion Sœur Marie d'Égypte, décédée le 1^{er} Décembre 1899, à l'âge de 33 ans après deux ans et sept mois de profession.

La longue et douloureuse maladie à laquelle elle a succombé et dont elle avait ressenti les premières atteintes, il y a trois ans, a fait ressortir ses qualités éminentes de patience et de résignation à la volonté de Dieu. Elle rendit son âme à Dieu le premier vendredi du mois, jour consacré au Sacré-Cœur de Jésus dont elle fut la dévouée zélatrice pendant plusieurs années.

Elle était aussi du Chemin de Croix Perpétuel.

Une Tertière.

— Demoiselle Angélique Laclerc, en religion Sœur S. Didace décédée le 10 décembre 1899, après neuf mois de souffrances, et deux années de profession.

— Fraternité de saint Antoine de Padoue. — Dame Napoléon Gervais née Azélie Chaudière, en religion Sœur Thérèse, décédée le 6 novembre 1899, à l'âge de 51 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort, le 8 novembre.

Sherbrooke. — Dame Joseph Boucher, née Hedwige Robert, en religion Sœur Sainte Elisabeth, décédée au Lac Mégantic, le 18 septembre 1899, à l'âge de 68 ans, après quatorze ans de profession.

Inverness. — Napoléon Fournier, en religion Frère Antoine de Padoue, décédé le 16 septembre 1899 à l'âge de 59 ans.

— Fraternité des Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal. — Mademoiselle Délia Coutin, en religion Sœur Sainte Thérèse, décédée à Saint-Thomas de Joliette le 16 novembre 1899 à l'âge de 28 ans. Elle était enfant de saint François depuis le 29 mars 1891, et pendant 11 ans elle s'est dévouée au service des malades à l'Hôtel-Dieu. Secrétaire.

Sainte-Thérèse. — Monsieur Benjamin Deslauriers, menuisier entrepreneur, décédé le 14 novembre courant après cinq mois de profession.

— Dame Antoine Desjardins, née Sophie Dina Leroux, décédée le 16 novembre, après plusieurs années de profession.

Saint-Henry. — Charles Cadieux, 35 ans, profès, décédé en novembre.

— Sainte Monique de Nicolet. — Marie Pénard, en religion Sœur Marie, décédée le 27 octobre 1899, âgée de 60 ans, après un an de profession.

— Elmiré Courtais, le 23 novembre 1899, à l'âge de 14 ans — **Saint-Ferdinand d'Halifax.** — Frère saint Ferdinand décédé le 15 octobre dernier.

Saint-Marc, Riv. Richelieu. — Dame Elie Langevin, en religion Sœur Marie-Joseph, décédée le 1^{er} octobre 1899 à l'âge de 64 ans, après 3 ans 6 mois de profession.

Saint-Marc. — Dans le cours du mois d'octobre est décédé, à Woonesoket. R. I. le Rév. M. Payan, ancien vicaire de Saint-Marc où il a exercé son zèle ardent pendant trois années ; il fut particulièrement dévoué pour le Tiers-Ordre dont il fut le fondateur en cette paroisse.

Chicago, Mich. — M. Philippe Peer, de Montreal — Demoiselle Rosanna Royal. Associés du Chemin de Croix Perpétuel.

Québec. — **Fraternité du Saint-Sacrement.** — Dame Joseph Chrétien, Sœur Sainte Marguerite, décédée en octobre après treize ans de profession. La défunte était aussi membre du Chemin de Croix Perpétuel.

— Dame Joseph Déry, décédée le 31 octobre à l'âge de 56 ans, après deux ans de profession.

— Dame Olivier Vallière, en religion Sr Sainte Séraphine, décédée le 9 décembre dernier, à l'âge de 70 ans, après deux ans de profession.

— Demoiselle Suzanne Hamel, en religion Sœur Sainte Marie, décédée le 10 courant à l'âge de 84 ans, après deux ans de profession.

— **Fraternité de Saint-Roch.** — M. Joseph Edmond Vézina, en religion Frère Saint Louis, décédé le 12 octobre 1899, à l'âge de 34 ans et 6 mois, après cinq mois de profession.

Saint-Roch de Québec. — Dame Marie Louise Plamondon, en religion Sœur Saint Antoine, décédée le 11 mai 1899, à l'âge de 78 ans après deux ans de profession. Tertiaire isolée.

— Dame Marie Flavie Roy, épouse de Narcisse Rosa, décédée à l'âge de 70 ans, après huit mois de profession.

— Dame François-Xavier Brousseau, née Adélaïde Lachance, en religion Sœur Saint François Xavier, décédée le 17 de mai à l'âge de 69 ans, après onze ans de profession.

— Dame Louis Déry, décédée le 18 mai, en religion Sœur Saint Louis de Gonzague.

— Dame Jean Bédard, décédée dans le courant de l'été après huit ans de maladie soufferte avec la plus parfaite résignation, professe depuis 1897.

— Demoiselle Malvina Bégin à l'âge de 33 ans, après avoir fait sa profession sur son lit de mort, n'ayant que huit mois de noviciat.

— Demoiselle Marie Charlotte Bérubé, en religion Sœur

Sainte Marthe décédée à l'Hospice Saint Antoine, à l'âge de 87 ans, en août 1899.

— Demoiselle Mary Clauss, en religion Sœur Sainte Marie, décédée à l'âge de 71 ans dans le courant de l'été.

— Demoiselle Langlois dit Traversy en religion Sœur Thérèse de Jésus décédée le 20 septembre 1899.

Après une maladie de dix-huit jours soufferte avec la plus parfaite résignation, elle reçut la nouvelle du départ pour l'éternité avec joie, elle répondit elle-même d'une voix très intelligible à toutes les prières des agonisants, on lui demanda si la mort lui coûtait, elle répondit que non et se fit apporter le cerce bénit de sa profession qu'elle fit mettre près d'elle; vous l'allumerez, dit-elle, quand je tomberai en agonie; on peut dire qu'elle a prié toute sa vie, jusqu'à la dernière minute. Le prêtre qui l'a administrée déclare n'avoir jamais vu une telle force d'âme dans un mourant.

Congréganiste depuis trente ans, elle a, durant les premières années exercé la charge de Secrétaire et depuis deux ans elle était Maîtresse des approbanistes de la Congrégation.

Entrée il y a plusieurs années au noviciat des Sœurs de la Charité de Québec, elle fut obligée quelques mois tard de quitter son cher couvent pour cause de santé; elle a souvent pleuré ce cher asile qu'elle aimait tant.

Le 6 septembre 1875 elle fit sa profession dans le Tiers-Ordre de saint François où elle a rempli la charge de zélatrice avec autant de zèle que les missionnaires en ont pour exercer leur apostolat. Son grand plaisir était d'être auprès de ses vieux parents et des pauvres malades, surtout quand il s'agissait de maladies contagieuses. Elle leur rendait tous les services, même les plus bas, que demandait leur état, les encourageant à supporter avec patience et résignation les souffrances qu'elles enduraient. Elle aimait à ensevelir les morts priant tout le temps, récitant le *Miserere* alternativement avec une compagne, ou les six *Pater, Ave, Gloria*: cela faisait je ne sais quelle impression sur ceux qui les voyaient.

Depuis dix-sept ans, elle veillait sur ses vieux parents comme une bonne mère veille sur ses petits enfants, ne les laissant jamais seuls. Elle était charitable en ses paroles, jamais elle ne souffrit qu'on parlât en sa présence mal de personne; elle avait toujours un moyen pour détourner la conversation en laissant voir toute l'indignation qu'elle éprouvait de ces discours.

Une amie qui put la connaître dans l'intimité nous parle ainsi de sa mortification: cette vertueuse fille portait chaque matin le temps de l'oraison, une demi-heure, le bracelet de pointes de fer, et même elle suppliait pour le garder toute la journée; le soir elle mettait la couronne de pointes de fer, ce qui est une rude mortification. elle trouvait toujours moyen d'obtenir la permission de porter quelques instruments de pénitence, car elle les possédait tous.

Un fait entre autres qui arriva en l'année 1879 donna une idée de son courage. Elle fit faire à mon insu un monogramme du Saint Nom de Jésus en fer blanc très épais, elle le fit rougir au feu, et alors elle se l'appliqua sur un bras, ce qui lui causa des souffrances intolérables. Nous avons eu beaucoup de peine à guérir cette plaie qui, après avoir été guérie, a laissé en cicatrice le Saint Nom de Jésus.

Durant sa vie, je n'aurais jamais voulu parler de ces choses, car j'aurais craint de blesser sa modestie, mais aujourd'hui où l'on a toujours peur d'en faire trop, il est bon, je crois, de savoir que même dans le monde, des personnes faibles et débiles se livrent à ces austérités, nous montrant ainsi qu'à tout prix il faut faire pénitence, quelle que soit d'ailleurs la pureté de notre vie. C'est le cri général que, à minuit le 20 septembre, elle déposa sa belle âme dans le sein de Dieu et quitta la terre d'exil, pour s'envoler tout droit dans la patrie.

Elle était âgée de 49 ans moins dix jours, et comptait vingt-quatre années de profession dans le Tiers-Ordre de saint François d'Assise.